



Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2009
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Neuilly-sur -Seine, le 26 juin 2009

Netgem informe ses actionnaires que, dans le cadre de l'assemblée générale mixte qui se tiendra le 30 juin 2009 à 10 heures à l'Hôtel Sofitel, 34 cours Michelet, 92060 Paris La Défense Cedex (résolutions relatives à l'approbation des comptes sociaux et consolidés, affectation du résultat, renouvellement d'un co-commissaire aux comptes, autorisation d'un programme de rachat et autorisation de réduction du capital par offre publique de rachat), les documents prévus au titre de l'article R.225-83 du Code de Commerce ont été tenus et demeurent à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions réglementaires applicables.

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée générale mixte, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

L'avis de réunion valant avis de convocation a cette assemblée a été publié au BALO le 15 mai 2009.

A propos de Netgem :

www.netgem.com
ISIN : **FR0004154060**, Reuters : **ETGM.PA**, Bloomberg : **NTG FP**

